

de, des gens qui cherchent des débouchés pour nos marchandises, et cependant nous payons un prix fabuleux pour garder nos produits sur notre propre marché. Nous payons des sommes considérables à des gens pour trouver des endroits où nous pouvons expédier nos denrées, et cependant ces messieurs nous disent que nous devons nous efforcer de retenir nos marchandises sur notre marché domestique. Si le marché domestique est celui où nos denrées sont le mieux accueillies et le plus recherchées, elles doivent y rester, mais non autrement.

Le représentant de Portage-la-Prairie, parlant des industries naissantes, a cité comme un auteur ni plus ni moins que le député de Toronto-nord qui déclare qu'au début les droits doivent être plus élevés qu'après que les industries ont eu le temps de prendre pied. Nos industries naissantes ont vu le jour en 1878, il y a plus de trente ans. Je suis assez âgé pour me souvenir de les avoir entendus parler d'industries naissantes pendant les premières années qui suivirent 1880. Les années qui ont suivi 1890 se sont écoulées, nous sommes entré dans un autre siècle, nous commençons une nouvelle période décennale et on nous parle encore d'industries naissantes.

La grande majorité de ceux qui ont adopté cette politique, les grands fondateurs du Canada, sont disparus. Une génération a surgi qui n'a rien eu à faire avec cette politique, lors de son inauguration—les industries naissantes sont encore là, toujours en nourrice, cherchant à se procurer leur nourriture avec tant d'aise, comme un enfant aux mamelles de la nation. Elles désirent demeurer dans cet état artificiel et peu conforme à la nature. Quand donc luira le jour où elles sortiront de l'enfance? Je le demande gravement. Je crois représenter 60.000 habitants du district de Moosejaw, et je voudrais, au nom de mes commettants, savoir quand viendra le temps où les manufacturiers se tiendront debout comme des hommes et soutiendront la concurrence des Etats-Unis et du reste de l'univers. Est-ce que ce sera toujours des industries naissantes? Elles se sont développées; elles sont riches; l'une d'elles peut se rendre aux Etats-Unis et payer \$3.000.000 pour l'acquisition d'un autre outillage, et cependant on ne cesse de nourrir et d'engraisser le poulain, et il a maintenant la notion qu'il doit toujours demeurer un enfant et qu'il a des droits acquis dont il ne sera jamais privé.

Permettez-moi de lire le dernier manifeste de l'association des manufacturiers au sujet du tarif. Il remonte à 1903, alors que l'enfant était âgé de 25 ans. Nous réaffirmons la résolution adoptée à la dernière réunion mensuelle à Halifax et qui était ainsi conçue:

Cette association est d'avis que la situation nouvelle qui existe maintenant au Canada exige la revision immédiate et complète du

tarif sur des bases qui assureront mieux aux ateliers de ce Dominion, la fabrication des articles que nous importons des autres pays.

Après vingt-cinq ans ou plus, ils déclarent qu'ils exigent une revision immédiate et complète du tarif, non pas un dégrèvement, mais un surcroît d'impôts afin de mieux retenir le monopole dont jouissent les ateliers de ce pays.

A la même séance de cette réunion ils disent de la préférence accordée à l'Angleterre:

Bien qu'un pareil tarif doive surtout être rédigé en vue des intérêts canadiens, il doit néanmoins accorder une préférence réelle à la mère patrie, ainsi qu'à toute autre partie de l'empire britannique avec laquelle il est possible d'établir un commerce réciproquement avantageux, reconnaissant toujours qu'en toutes circonstances le tarif minimum doit accorder une protection suffisante à tous les producteurs canadiens.

Il n'y a en cela rien d'apologétique. Après vingt-cinq ans, ils ont assez de conscience, de bonté et de patriotisme pour dire: Nous tolérerons la préférence accordée à l'Angleterre, mais le tarif minimum devra toujours nous protéger assez. Ils disent:

Sauf dans des cas très spéciaux, nous nous opposons à l'octroi de primes, au Canada, pour tenir lieu d'une politique de protection légitime et durable.

Ils ne veulent pas de primes; elles paraissent trop et ils craignent qu'elles ne soient supprimées vu qu'ils demandent une protection permanente.

Nous nous opposons fortement à tout traité de réciprocité avec les Etats-Unis qui nuirait aux industries manufacturières du Canada.

Je suis encore opposé à eux parce que je suis en faveur de la réciprocité avec les Etats-Unis.

Dans une autre résolution, ils déclarent que:

Si, toutefois, nous payons les mêmes salaires qu'aux Etats-Unis, nous devons avoir, pour les produits fabriqués par nos ouvriers la même protection que le tarif des Etats-Unis accorde aux produits fabriqués par les ouvriers américains.

D'un bout à l'autre semble exister la même idée qu'ils doivent, de droit divin, obtenir constamment ce rampart entre la population du Canada. L'argument qu'on indique parfois, c'est que la protection doit être bonne puisque le pays a prospéré sous ce régime, et on en voit la preuve dans le fait qu'aux Etats-Unis où la protection existe, la propriété a régné. Ne peut-on pas dire qu'un peuple peut être prospère malgré les erreurs commises? Ne peut-on pas dire que nous avons prospéré au Canada depuis quatorze ans, même si le tarif avait été moins élevé? Ne peut-on pas également dire que les Etats-Unis ont prospéré parce qu'ils ont un système décimal pour leur